

Demande de remboursement:

1. Attribution chèque consommation par jour travaillé

valable uniquement pour les jours de la période 13/03/2020 - 30/04/2020

Vous pouvez demander le remboursement
en envoyant ce document rempli à : mc@fbt-online.be

Employeur :	
Numéro BCE :	
Compte bancaire :	BE

2. Attribution chèque consommation

	Période	Jours travaillés	Max. 2,55 euros/jour	Total
Ouvriers temps plein	13/03 - 30/04			
Ouvriers temps partiel	13/03 - 30/04			

2. Exemples:

	Période	Jours travaillés	Max. 2,55 euros/jour	Total
Ouvriers temps plein	13/03 - 30/04	15	2,55	38,25
Ouvriers temps partiel	13/03 - 30/04	12,75	2,55	32,51